

06.09.2012 - 11:18 Uhr

Votation fédérale - Documentation de presse «Protection contre le tabagisme passif»: Les contre-vérités choquantes du comité pour le «non»

Berne (ots) -

Les opposants à l'initiative «Protection contre le tabagisme passif» mènent une campagne basée sur des arguments objectivement faux. Les faits sont distordus, des suppositions sont faites sans fondement et les contre-vérités s'accumulent. L'alliance «Protection contre le tabagisme passif» tient à mettre en lumière ces affirmations fallacieuses. Elle demande en outre au comité pour le «non» de dévoiler enfin ses véritables intentions et exige la transparence sur son financement.

Sous couvert d'un combat pour la défense des libertés, la véritable intention des opposants est un retour à la loi fédérale actuelle dans tous les cantons si l'initiative est rejetée le 23 septembre. C'est un retour de la fumée dans les établissements romands qui est programmé. De plus de 10'000 actuellement, le nombre de travailleurs de la gastronomie exposés à la fumée passive pourrait rapidement augmenter dans les années à venir. (1)

Le comité des opposants est tout sauf transparent. Il ne dévoile aucun chiffre sur les montants investis dans sa campagne et reste obscur sur la provenance des fonds. Sa campagne étant conséquente, de généreux donateurs doivent nécessairement se trouver derrière. Tout porte à croire que l'industrie du tabac n'est pas loin.

Voici les principales affirmations fallacieuses des opposants:

L'acceptation de l'initiative signifierait l'interdiction des fumoirs: FAUX

Des annonces dans ce sens sont parues dernièrement, notamment dans Le Matin Dimanche du 2 septembre. Leur but est de semer la confusion. Les fumoirs sans service resteront possibles, ce que confirme l'Office fédéral de la santé publique dans ses explications des enjeux de la votation.

L'initiative est extrémiste: FAUX

Elle demande l'extension à l'ensemble du territoire suisse de la solution déjà en vigueur dans tous les cantons romands à l'exception du Jura. Ni plus, ni moins. Toutes les enquêtes menées montrent un fort taux d'acceptation de telles mesures dans ces cantons. (2,3) C'est un retour en arrière à la loi fédérale qui serait extrémiste.

La loi fédérale est un bon compromis: FAUX

L'objectif affiché de GastroSuisse est un retour de la fumée partout où cela sera possible: «A moyen terme, une réglementation uniforme applicable à l'ensemble de la Suisse devra être mise sur pied sur la base de la solution fédérale.» (4) Cela représente jusqu'à 1/3 d'établissements fumeurs dans certains cantons. C'est ce que la fédération faïtière de la gastronomie souhaite aussi aux Romands, c'est ce que GastroZurich a déjà annoncé si l'initiative est rejetée. On voit là que le respect des particularités cantonales n'est brandi que lorsqu'il s'agit d'affaiblir la réglementation.

Il ne sera plus possible de fumer dans un bureau individuel: FAUX

L'objectif de l'initiative est la protection des tiers contre la fumée passive. Elle ne va pas plus loin que la loi actuelle, qui règle déjà la question. Cette position a été répétée depuis le début de la campagne, elle sera défendue avec fermeté lors de l'élaboration de la loi d'application si l'initiative est acceptée.

Les réglementations sur la fumée passive génèrent des pertes pour le secteur de la gastronomie: FAUX

Aucune étude indépendante n'a jamais confirmé un tel état de fait, que ce soit en Suisse ou ailleurs. Au contraire, GastroSuisse a publié des résultats records en 2010, année de l'entrée en vigueur de la loi fédérale.

La Ligue pulmonaire veut interdire la fumée même dans les espaces ouverts: FAUX

Seuls les espaces fermés sont concernés par la fumée passive. La Ligue pulmonaire s'est distanciée de l'initiative extrémiste émanant de citoyens genevois dès son lancement. (5)

La nocivité de la fumée passive n'a jamais été clairement établie: FAUX

D'innombrables études ont prouvé cette nocivité, ce qui fait que même l'industrie du tabac la reconnaît aujourd'hui. Ainsi trouve-t-on sur le site de Philip Morris: «Nous pensons que les conclusions présentées par les autorités de santé publique concernant les effets du tabagisme passif sur la santé justifient les restrictions imposées dans les lieux publics, y compris l'interdiction totale observée à de nombreux endroits.» (6)

La Ligue pulmonaire finance sa campagne avec de l'argent public: FAUX

Elle alimente depuis 2006, sur ses propres ressources, un fonds pour le travail politique en matière de fumée passive. Chaque franc d'argent public reçu est affecté aux fins pour lesquelles il a été versé: lutte contre la tuberculose, projets de prévention, prestations psychosociales, etc.

Le projet de la Ligue pulmonaire est une société sans fumée, l'initiative n'est qu'un premier pas: FAUX

En tant qu'organisation de santé respiratoire, la Ligue pulmonaire se doit de lutter contre la fumée passive. Chacun reste toutefois libre de fumer si aucun tiers n'en souffre. Aucun projet de société n'est à l'agenda, l'action politique actuelle n'est qu'un moyen d'améliorer la santé respiratoire de ceux qui ne choisissent pas de fumer. Cette action cessera si l'initiative est acceptée.

(1) Ernst Bachmann, Präsident Gastro Zürich. In: Tagblatt der Stadt Zürich, 5.9.2012, page 35.

(2) http://www.presseportal.ch/go2/PDF_Studie_GFK

(3) http://www.presseportal.ch/go2/Umfrage_Wallis / 5.9.2012

(4) <http://www.gastrosuisse.ch/dbFile/115317/Positionen.pdf> / 5.9.2012

(5) http://www.presseportal.ch/go2/Ligue_position_new_initiative

(6) http://www.presseportal.ch/go2/PMI_Market_fr

D'autres informations sous: www.sansfumee-oui.ch

Contact:

Secrétariat de l'alliance «Protection contre le tabagisme passif»

Grégoire Vittoz

Tél.: +41/21/623'38'85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100724360> abgerufen werden.